

Sitradol® Tec

Herbicide de pré et post-levée en grande culture, sur les cultures maraîchères et ornementales, sur les prairies et les pâturages.

Description du produit en bref

Herbicide de pré et post-levée contre les mauvaises herbes et graminées annuelles en cultures maraîchères, dans les céréales, les pommes de terre, le maïs, le tournesol, les pois, les prairies et les pâturages, ainsi qu'en cultures ornementales.

Matières actives

400 g/l Pendiméthaline

Formulation

Suspension concentrée (SC)

Trademark

Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation

W-7204-2

Mode d'action

La **Pendiméthaline** fait partie du groupe des Dinitroanilines. Elle est absorbée par les bourgeons, racines et cotylédons. Elle inhibe la division et l'élongation cellulaire des méristèmes, ce qui conduit à un arrêt du développement. La germination en soi n'est pas influencée. Les plantes cultivées s'en accommodent, soit pour des raisons physiologiques, soit du fait d'une localisation distincte entre l'impact de la matière active et la zone de germination (sélectivité de positionnement).

Utilisation Céréales

Epeautre

Dosage : 3.0-4.0 l/ha en automne directement après le semis et jusqu'au stade 3 feuilles (BBCH 13) de la culture.

Orge

Dosage : 3.0-4.0 l/ha en automne directement après le semis et jusqu'au stade 3 feuilles (BBCH 13) de la culture.

Triticale

Dosage : 3.0-4.0 l/ha en automne directement après le semis et jusqu'au stade 3 feuilles (BBCH 13) de la culture.

Utilisation Cultures maraîchères

Carottes

Dosage : 3.0 l/ha Sitradol Tec + 0.25 l/ha Cargon S avant l'émergence des carottes contre les mauvaises herbes.

Céleri

Dosage : 4.0 l/ha en sols mi-lourds faiblement humifères, 5.0 l/ha en sols organiques. Application avant la plantation.

Choux (toutes les variétés)

Dosage : 4.0 l/ha en sols mi-lourds faiblement humifères, 5.0 l/ha en sols organiques. Application avant la plantation.

Fenouil

Dosage : 2.0 l/ha en sol sol sablonneux faiblement humifère, 2.5 l/ha en sols mi-lourds faiblement humifères et 4.0 l/ha en sols organiques. Application en pré-levée.

Oignons

Dosage : 2.0 l/ha in en sol sablonneux faiblement humifère, 2.5 l/ha en sols mi-lourds faiblement humifères et 4.0 l/ha en sols organiques. Application en pré-levée.

Poireaux plantés

Dosage : 4.0 l/ha en sols mi-lourds faiblement humifères, 5.0 l/ha en sols organiques. Application avant la plantation.

Poireaux semés

Dosage : 2.0 l/ha in en sol sol sablonneux faiblement humifère, 2.5 l/ha en sols mi-lourds faiblement humifères et 4.0 l/ha en sols organiques. Application en pré-levée.

Pois écosés

Dosage : 1.0 l/ha Sitradol Tec + 2.0 l/ha Pedian dès la levée de la culture et jusqu'au stade 4-5 feuilles (BBCH 14-15), plantes de 3-20 cm de hauteur.

Scorsonères

Dosage : 2.0 l/ha in en sol sol sablonneux faiblement humifère, 2.5 l/ha en sols mi-lourds faiblement humifères et 4.0 l/ha en sols organiques. Application en pré-levée.

Utilisation Cultures ornementales

Arbres et arbustes (hors forêt)

Dosage : 4.0 l/ha. Attention à la phytotoxicité.

Cultures florales et plantes vertes

Dosage : 2.5 l/ha. Attention à la phytotoxicité.

Utilisation Grandes cultures

Kenaf

Dosage : 4.0-5.0 l/ha directement après le semis, avant la levée.

Lupin

Dosage : 2.5-4 l/ha de Sitradol Tec en pré-émergence, jusqu'à 3 jours après le semis. Les semences doivent être uniformément recouvertes de terre (semis profond).

Maïs

Dosage : 4.0-5.0 l/ha directement après le semis et jusqu'au stade 4 feuilles (BBCH 14) de la culture, mais au plus tard jusqu'au stade 2 feuilles (BBCH 12) des millets. Ne pas traiter le maïs doux ni les cultures destinées à la production de semences.

Pommes de terre (plantons et consommation)

Dosage : 4.0-5.0 l/ha après le dernier buttage, mais avant que les plantes ne percent.

Prairies et pâturages

Dosage : 4.0 l/ha en automne après la dernière coupe contre la véronique filiforme. L'efficacité est visible l'année suivante.

Roseau de Chine

Dosage : 4.0 l/ha directement après la plantation et au printemps au stade 2-4 feuilles (BBCH 12-14) pour les mauvaises herbes et graminées.

Tournesol

Dosage : 3.0-4.0 l/ha Sitradol Tec au plus tard jusqu'à 3 jours après le semis.

Spectre d'efficacité

Bonne efficacité sur : panic pied de coq, sétaire, digitale sanguine, agrostide jouet du vent, pâturin annuel, amarante, mercuriale annuelle, véroniques, fumeterre, chénopode (farineuse), tabouret des champs, capselle bourse-à-pasteur, ortie royale, renouées, arroche étalée, coquelicot (pavot), morelle noire, spargoute des champs, pensée des champs, lamier pourpre, mouron des oiseaux.

Efficacité satisfaisante à convenable sur : vulpin des champs, repousses de colza, moutarde des champs, galinsoga à petites feuilles, camomille (matricaire), gaillet-gratteron, séneçon commun, myosotis, renouée persicaire.

Efficacité insuffisante sur : centaurée, folle-avoine, renoncule, radis (ravenelle), repousses de pommes de terre, mauvaises herbes et graminées vivaces.

Restrictions

Sitradol Tec ne doit pas être appliqué sur sols sablonneux fortement filtrants. Les céréales en semi-direct doivent être bien couverts et se trouver à une profondeur régulière. Pour les applications en pré-émergence, veiller à ce que les semis se trouvent à une profondeur régulière. Préparation de la bouillie : Porter des gants de protection + tenue de protection. Application de la bouillie : Porter des gants de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. Utiliser exclusivement avec une cuve avec appareil de brassage en marche.

Miscibilité

Dans les céréales d'automne, Sitradol Tec peut être mélangé à Tarak (2.0 l/ha Sitradol Tec + 2.0 l/ha Tarak) afin d'améliorer l'efficacité sur vulpin des champs, repousses de colza, matricaire et gaillet. Dans les pommes de terre et carottes avec Dancor 70 WG ; dans le tournesol à 3.0 l/ha Dacthal SC + 1.0 l/ha Mazil ; dans les pois de conserve avec Pedian SG; dans les carottes, choux et céleris avec Cargon S.

Rotation culturale

Après une récolte normale, n'importe quelle culture peut être mise en place. Après enfouissement prématuré d'une céréale au printemps, on peut mettre en place de l'orge ou du blé de printemps, du maïs, des pommes de terre, des pois, du trèfle violet, de la luzerne, du soja ou du tournesol.

Production sous label et PI

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL.

Conditions climatiques

L'efficacité n'est pas influencée par des précipitations si ces dernières surviennent plus de 2 heures après le traitement.

Indications de risques particuliers et conseils de prudence

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Restes et emballages vides

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

Indications pour l'acheteur

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs,

spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Mention d'avertissement

ATTENTION

Phrases H

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases EUH

EUH208 Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

RRV Emploi interdit sur les toits et les terrasses, sur les aires d'entreposage, sur les routes, les chemins et les places, sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

Emballage

10 05 78 pdf_datasheet_artikel.typ_ à 1 l

10 05 78 pdf_datasheet_artikel.typ_ à

Emballage

10 05 55 Emballage simple à 5 l
10 05 55 Carton à 4 x 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A

4800 Zofingen

Tél: 062 746 80 00

Fax: 062 746 80 08

info@staehler.ch

<http://www.staehler.ch>